

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

BELGISCH TIJDSCHRIFT
VOOR NUMISMATIEK EN ZEGELKUNDE

PUBLIÉE
SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE S. M. LE ROI
PAR LA
SOCIÉTÉ ROYALE
DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE

UITGEGEVEN
ONDER DE HOGE BESCHERMING
VAN Z. M. DE KONING
DOOR HET
KONINKLIJK BELGISCH
GENOOTSCHAP VOOR NUMISMATIEK

Directeurs

GHISLAINE MOUCHARTE, PIERRE COCKSHAW,
FRANÇOIS DE CALLATAÏ et JOHAN VAN HEESCH

CL - 2004

BRUXELLES

BRUSSEL

LUC SMOLDEREN (*)

LA MÉDAILLE DES FUNÉRAILLES DE L'ARCHIDUC ALBERT (1622/1623)

L'archiduc Albert mourut, victime de la goutte, le 13 juillet 1621 mais ses funérailles ne purent être célébrées que le 12 mars de l'année suivante. La raison de cet écart de huit mois s'explique, d'une part, par le manque de ressources dû à la reprise des hostilités avec les Provinces Unies, la Trêve de Douze Ans étant arrivée à terme sans avoir pu être prolongée et, de l'autre, par le délai nécessaire à la préparation de cet événement que l'on voulait grandiose. Il s'agissait, en effet, d'édifier à l'église Sainte-Gudule un gigantesque catafalque touchant la voûte, œuvre de l'architecte Jacques Francquart (1583-1651), d'y construire une rampe d'accès, d'y placer un décor pour le maître-autel et le portail mais surtout d'organiser un cortège dont le clou serait un « chariot de mémoire », char allégorique célébrant les œuvres et les vertus du défunt avec les drapeaux de ses 27 possessions, conçu également par Francquart.

Le 12 mars 1622, tous les préparatifs étant en place, le cortège s'ébranla du Palais de Coudenberg vers huit heures et demi du matin pour arriver à Sainte-Gudule à trois heures de l'après-midi. Les cinq gildes de la Ville ouvraient la marche, leurs bannières baissées. Puis venaient quatre cents pauvres vêtus de drap noir et portant des cierges. Ensuite le clergé avec ses deux archevêques, ses huit évêques et ses vingt-quatre abbés. Le personnel du palais, chacun selon son rang. Étendards et roy d'armes précédaient le fameux chariot de mémoire. Suivaient le cheval de l'Archiduc, couvert d'un caparaçon de deuil, et des représentants de la haute noblesse portant sur des coussins de brocart le collier de la Toison d'or, le sceptre, l'épée d'honneur et la couronne archiducal. Enfin, le corps recouvert d'un poêle de brocart blanc frappé d'une croix cramoisie porté par les chambellans du défunt sous un dais de même brocart blanc garni de crépines d'or, suivi par le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne et huit chevaliers de la Toison d'or. Plus loin, défilaient les membres des Conseils collatéraux, de la Chancellerie et de la Chambre des comptes du Brabant. Les archers et arbalétriers fermaient la marche (1). Jamais on n'avait vu

(*) LUC SMOLDEREN, avenue de l'Observatoire 9 bte 12, B-1180 Bruxelles.

L'auteur remercie les Cabinets des estampes et des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique d'avoir bien voulu lui procurer les clichés illustrant le présent article.

(1) Au sujet du cortège funèbre, voir Abraham VERHOEVEN, *Waerachtich verhael ende breeder relaes van het royael uutvaert Albert I Eertzhertoghe van Oostenrijck, Hertogh van Brabant, Graeve van Vlaenderen, Hollandt, &c, ghedaen binnen Brussel den 12 Meert 1622*, Anvers, 1622 (traduction française, même lieu, même date, sous le titre: *Relation*

semblable cortège pour aucun souverain, hormis peut-être Charles Quint pour qui son fils Philippe II fit célébrer à Bruxelles de grandioses obsèques le 29 décembre 1558 (2).

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler le rôle joué par le médailleur Jean de Montfort dans les funérailles d'Albert, dont il dirigea l'ordonnance en sa qualité de fourier et d'*apostador* de la Chambre des Archiducs (3). Mais cette fois, deux autres particularités du cortège devraient retenir notre attention.

Tout d'abord, c'est l'emblème de l'Archiduc que l'on retrouve sur plusieurs pennons et guidons arborés dans le défilé (Fig. 3) ainsi que sur un cartouche placé au-dessus de l'arcade de droite du catafalque (4). Cet emblème, formé d'un bras qui sort des nuées en brandissant une épée entortillée de lauriers avec la devise *PVLCHRVM CLARESCERE VTROQVE* (Il est beau de briller par l'un et par l'autre, c'est-à-dire dans la paix comme dans la guerre), est absolument semblable au motif figurant sur la médaille de Waterloos (Fig. 4).

C'est ensuite le personnage mystérieux qui se cache dans le cortège sous l'étiquette de héraut d'armes de Frise (Fig. 5) et dont la présence mérite quelque explication. On avait voulu, en effet, que toutes les provinces des anciens Pays-Bas soient représentées dans le cortège, même celles qui s'étaient séparées de l'Espagne depuis longtemps puisque aussi bien les Archiducs avaient hérité de l'ensemble des Pays-Bas et que la reprise récente des opérations militaires contre les provinces rebelles pouvait laisser espérer leur prochaine reconquête. D'où la présence de leurs

du Royal enterrement et obsèques d'Albert, archiducq d'Autriche...); G. VAN LOON, Histoire métallique des XVII Provinces des Pays-Bas, La Haye, 1732, II, p. 139-142; A. HENNE et A. WAUTERS, Histoire de la Ville de Bruxelles, rééd. M. MARTENS, Bruxelles, 1975, II, p. 35-37; M. DE VILLERMONT, L'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, Tamines-Paris, 1912, II, p. 558-566 (appendice VIII: Relation succincte de la mise au tombeau du corps de S.A. le seigneur archiduc Albert, d'après la Colección de documentos inéditos para la Historia de España, XLIII, Madrid 1863); J.G. DE BROUWERE, Pompe funèbre de l'archiduc Albert en 1622, dans Annuaire de la Société héraldique luxembourgeoise, nos 4-5, 1951-1952, p. 81-102; M. SOENEN, Fêtes et cérémonies publiques à Bruxelles aux Temps modernes, dans Bijdragen tot de Geschiedenis, 68, 1985, p. 67-71.

(2) Dont le souvenir nous a été conservé grâce au recueil de 33 planches publié en 1559 par Christophe Plantin à Anvers, d'après les dessins de Jérôme Cock, gravés par les frères Doetechum. Voir notamment L. DE PAUW-DE VEEN, *Jérôme Cock, éditeur d'estampes et graveur, 1507?-1570*, cat. de l'exposition à Bruxelles en 1970, n° 140, p. 57-58, et cat. de l'exposition *Carolus-Charles Quint, 1500-1558* à Gand du 6 nov. 1999 au 20 janv. 2000, n° 231, p. 319-320.

(3) Voir notre article sur *Jean de Montfort*, dans *RBN*, CXLII, 1996, p. 157 et 159.

(4) Les différents groupes du convoi funèbre, le chariot de mémoire et le catafalque ont été publiés dans un recueil de 64 planches, réalisées d'après des dessins de l'architecte Jacques Francquart gravés par Corneille Galle, sous le titre *Pompa Funeris potentissimae Principis Alberti Pii* (Bruxelles, 1623). On trouvera dans *Albert & Isabella. Essays* (éd. par W. THOMAS et L. DUERLOO), Bruxelles, 1998, des reproductions du char triomphal (p. 163, fig. 3), du catafalque (p. 211, fig. 14) et du guidon de l'Archiduc (p. 277, fig. 4).

drapeaux sur le char triomphal et de hérauts d'armes portant leurs blasons. Mais, comme depuis belle lurette, les hérauts d'armes des provinces perdues avaient disparu, on décida de confectionner des cottes d'armes *ad hoc* que l'on distribua à des figurants qui rempliraient ce rôle dans le cortège. Pour la Frise, on choisit le graveur ordinaire des sceaux de l'Archiduc, Sybrecht Waterloos. Les planches du recueil réalisées d'après les dessins de l'architecte Francquart en vue de perpétuer le souvenir de l'événement, passent pour très exactes et très ressemblantes : elles nous offrent donc le seul portrait connu de ce premier représentant d'une dynastie qui allait monopoliser la production des sceaux et médailles pendant plus d'un demi-siècle (5).

Ce recueil commémoratif avait été une des grandes déceptions de la vie de Sybrecht Waterloos (né vers 1570). Graveur en taille douce ayant publié une généalogie des ducs de Brabant en 1621, il avait espéré pouvoir réaliser la gravure du train des funérailles, dans l'esprit de ce qui avait été fait chez Plantin pour les obsèques de Charles Quint. Le 4 novembre 1621, il réussit même à se faire octroyer un privilège de six ans pour son ouvrage. Las, il apprenait peu après que Francquart l'avait précédé de quelques jours dans cette course à la commande. Le Conseil d'État qui avait accordé ces monopoles d'édition estimait sans doute qu'il appartenait à Francquart de reproduire le catafalque et le « chariot de mémoire » dont il était l'auteur, tandis que Waterloos serait chargé de graver le cortège. Mais Francquart ne l'entendit pas de cette oreille. D'où conflit entre ces deux suppôts de la Cour qui se termina par un règlement à l'amiable : Francquart fut chargé de l'ouvrage, ce qui fait supposer que Waterloos dut se contenter d'une compensation financière (6). Quoi qu'il en ait pu penser à ce moment-là, ce dernier n'en avait pas terminé encore avec ces obsédantes funérailles.

* * *

Le Magistrat de Bruxelles, qui avait accueilli à la Porte de Louvain, le 5 septembre 1599, les Archiducs venant d'Espagne après leur mariage à Valence (7), revendiqua l'honneur d'escorter Albert pour son dernier voya-

(5) La planche montrant le héraut d'armes de Frise porte le n° XXXI dans le recueil de Francquart.

(6) PINCHART dans *RBN*, 1^e série, VI, 1850, p. 427-430 et *Recherches*, I, p. 38-41, a publié quelques pièces relatives à ce contentieux. Nous nous proposons d'en faire connaître le dossier complet dans l'ouvrage que nous préparons sur *Les Waterloos, graveurs bruxellois de médailles et de sceaux* (Numismatica Lovaniensia, 19), Louvain-la-Neuve, 2004.

(7) Selon le récit que l'Infante Isabelle fit de son voyage d'Espagne vers les Pays-Bas, il pleuvait à verse ce jour-là. Les Archiducs à cheval étaient trempés. Mais, à la porte de Louvain, un dais porté par le Magistrat les attendait (Comtesse M. DE VILLERMONT, *L'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas*, Tamines-Paris, 1912, t. I, p. 148-149, d'après le récit publié par A. RODRIGUEZ VILLA, *Correspondancia de la Infanta archiduquesa Doña Isabel Clara Eugenia de Austria*, Madrid 1906).

ge, ce qui lui fut accordé. Le baldaquin qui protégeait le cercueil fut donc porté par le bailli, le bourgmestre et six échevins, relayés par d'autres autorités communales (Fig. 1). Ces Messieurs de l'Hôtel de Ville en conçurent une grande fierté et souhaitèrent que l'événement soit commémoré par une médaille. C'est ainsi qu'ils s'adressèrent à un certain Cornelis Jacops, graveur de sceaux dont on ne sait pas grand-chose, en vue de confectionner des coins qui serviraient à la frappe de pièces représentant le fameux baldaquin. Le 22 août 1622, ils accordèrent 26 Livres de gros à cet artisan pour un travail dont il ne reste aucune trace. Peut-être même les coins n'ont-ils pas donné satisfaction et n'ont jamais servi. Toujours est-il que six semaines plus tard, le 3 octobre 1622, on s'aboucha avec Sybrecht Waterloos en vue de réaliser 43 médailles en argent sur le même thème pour le prix de 150 florins du Rhin (Fig. 2). Chose curieuse, le 17 juin 1623, soit assez longtemps après, on lui commanda dix-huit nouvelles médailles, en or cette fois, à six florins pièce, pour être distribuées aux porteurs du baldaquin, alors que les textes contemporains ne parlent que de deux équipes de huit hommes (pour soutenir un dais à huit hampes), soit seize au total ⁽⁸⁾.

Jusqu'ici tout paraît clair: c'est Sybrecht Waterloos qui reçoit la commande des médailles, qui en fournit les exemplaires et qui en touche le prix; sur le plan juridique, l'œuvre lui revient, même s'il a pu se faire aider à l'atelier par des apprentis, à commencer par ses fils.

Le problème de la paternité de la médaille va toutefois se compliquer du fait que plusieurs des fils sont devenus des médailleurs de renom. Dès 1855, Alexandre Pinchart attribue la pièce à Adrien Waterloos, pour la raison qu'elle porte le monogramme WA·F· très proche du AWA qu'Adrien adoptera par la suite.

En 1922, Victor Tourneur estime que l'œuvre a été exécutée en collaboration: conçue par le père, elle aurait été exécutée par son fils aîné Denis Waterloos, auteur d'une médaille d'Anne de Croy portant au revers un bras sortant des nuées (1619) et d'une autre de l'Infante Isabelle sur laquelle on voit une banderolle, deux motifs qui rappellent la composition au dextrochère de la médaille des funérailles ⁽⁹⁾.

En 1927, il apporte de nouveaux arguments à l'appui de sa thèse ⁽¹⁰⁾ et notamment un acte passé devant notaire le 27 janvier 1660 (soit une qua-

(8) Des extraits relatifs à ces fournitures, tirés des registres aux résolutions de la Trésorerie aux Archives de la Ville de Bruxelles, ont été publiés par V. TOURNEUR, *La médaille des funérailles de l'archiduc Albert*, dans *RBN*, LXXX, 1928, p. 59, n. 3, 60, n. 1 et 61, n. 1 (avec erreur de date p. 60 et 61, n. 1 où il faut lire « 17 juin 1623 » au lieu de « 17 janvier »).

(9) V. TOURNEUR, *Recherches sur les Waterloos, médailleurs bruxellois*, dans *RBN*, LXXIV, 1922, p. 64-65. L'article reproduit en pl. II les médailles d'Anne de Croy (n° 1) et de l'Infante Isabelle (n° 2) par Denis Waterloos l'Aîné.

(10) V. TOURNEUR, *La médaille des funérailles de l'archiduc Albert*, dans *RBN*, LXXX, 1928, p. 61-64.

rantaine d'années après la réalisation de la médaille) qui atteste que Denis Waterloos (1593-1647) avait, depuis l'âge de douze ans, continuellement assisté son père dans son métier, qu'il connaissait dès lors très bien et qu'il avait exercé avec diligence au profit de ses parents pendant quatorze ans, qu'il exécutait la plupart du temps seul les ouvrages que son père entreprenait, de telle sorte que celui-ci laissait d'ordinaire reposer ses affaires sur lui, sans s'en préoccuper, aussi longtemps qu'ils habitaient sous le même toit, Denis s'étant marié peu avant d'avoir atteint ses vingt-huit ans (11). Le rôle joué par Denis l'Aîné semblait ainsi se confirmer.

Toutefois, en 1969, Hans Nieuwdorp, jeune érudit qui préparait un mémoire de licence sur l'œuvre d'Adrien Waterloos (1598-1681), fit valoir que Denis l'Aîné s'était marié au plus tard en 1619 car il eut un fils en juin 1620. Il avait donc quitté l'atelier paternel pour s'installer à son propre compte trois ans au moins avant l'exécution de la fameuse médaille (12). L'auteur en déduit, assez arbitrairement, qu'Adrien doit dès lors être considéré comme l'auteur principal de cette œuvre, alors qu'il n'a probablement pas gravé de médailles avant 1625.

L'imagination des chercheurs est sans limite quand il s'agit d'asseoir leur conviction. Dans une notice publiée en 1964, Victor Tourneur nous donne le dernier état de sa pensée: Sybrecht l'Ancien a conçu les sujets de deux faces de la médaille; le droit (la face au dextrochère) est de Denis l'Aîné; Adrien a travaillé aux figures des membres du Magistrat de Bruxelles et un troisième fils, Sybrecht le Jeune, aura fondu la médaille (13). Le monogramme WA devient ainsi la signature collective de la dynastie des Waterloos, sa marque d'atelier. Cette synthèse de points de vue divergents est assurément trop belle pour être vraie.

* * *

Sybrecht Waterloos n'avait sans doute jamais fait de médailles mais il possédait une solide expérience dans le domaine de la gravure des sceaux où l'on travaille d'après un modèle dessiné, approuvé par toutes les autorités concernées.

Il n'y a donc pas lieu d'invoquer ici d'aléatoires ressemblances avec certains motifs de la médaille d'Anne de Croy gravée par Denis l'Aîné ou d'affirmer que les figurines portant le dais ont nécessairement été fi-

(11) L'acte fut passé en néerlandais devant le notaire N. Dewandele (Archives générales du Royaume. *Notariat général du Brabant*, liasse 39 (microfilm n° 746078)).

(12) H. NIEUWDORP, *De toeschrijving van de begrafenispenning van aartshertog Albert*, dans *RBN*, CXV, 1969, p. 394-395 (communication à la Société royale de Numismatique lors de sa réunion du 1^{er} février 1969).

(13) *Biographie nationale*, XXXII (= Supplément IV), Bruxelles, 1964, col. 765-766.

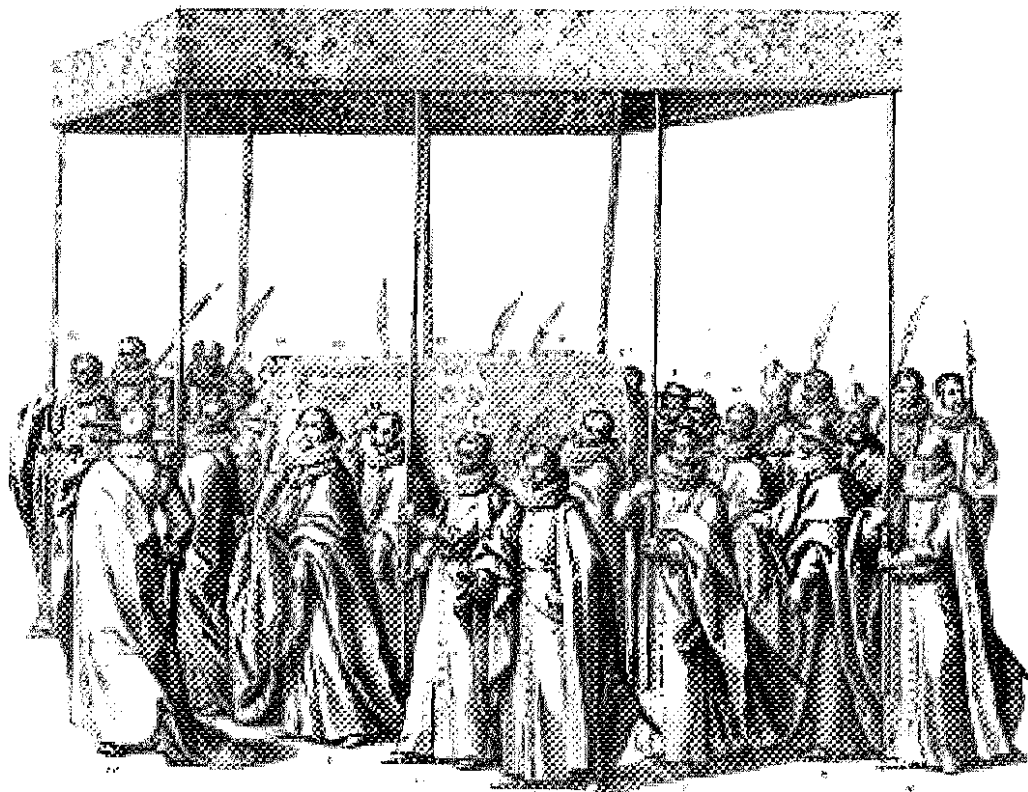


Fig. 1. Gravure de Corneille Galle d'après un dessin de Jacques Francquart.

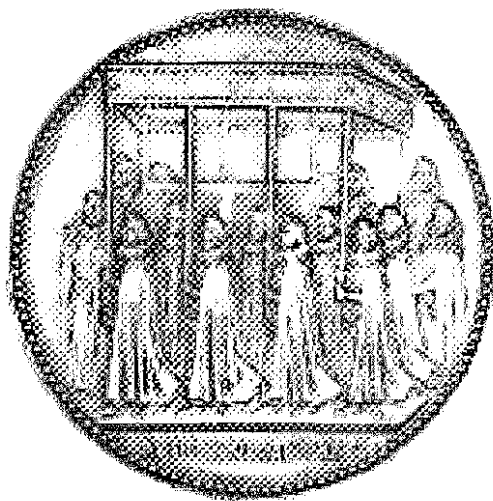


Fig. 2. Médaille de Sybrecht Waterloos.

LE CONVOI FUNÈBRE DE L'ARCHIDUC ALBERT

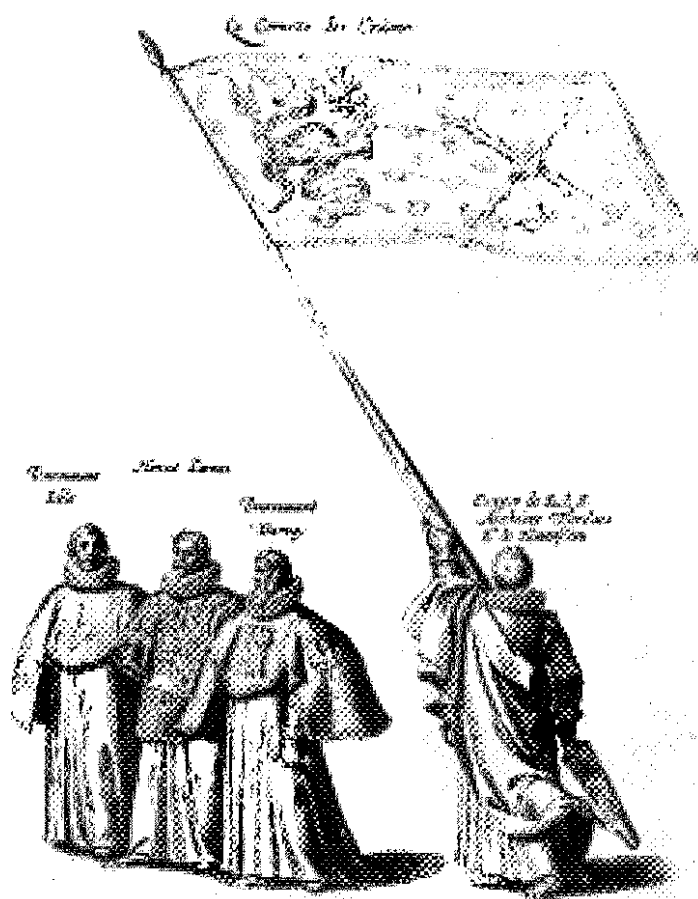


Fig. 3. La cornette des couleurs d'après un dessin de Jacques Francquart.



Fig. 4. Médaille de Sybrecht Waterloos.

L'EMBLÈME DE L'ARCHIDUC ALBERT

gnolées par Adrien, sous prétexte qu'il serait devenu par la suite un excellent portraitiste. Il s'agit plutôt de connaître les modèles dont Sybrecht l'Ancien s'est inspiré (d'initiative ou selon le désir de ses commanditaires). Or, ceux-ci sont bien connus: d'une part, l'emblème et la devise d'Albert, de l'autre les planches du recueil réalisé d'après les dessins de Jean Francquart.

La composition avec le bras céleste brandissant une épée entortillée d'une branche d'olivier est indissociablement liée à la devise *Pulchrum clarescere utroque*. L'une appelle l'autre et elles ont sans doute été conçues ensemble. On ne sait quand l'Archiduc les adopta. Il n'est pas exclu que ce fut au début de son gouvernement en 1596 mais la plupart des auteurs contemporains y voient l'illustration de la politique de rapprochement vis-à-vis de la France et de l'Angleterre entre 1598 et 1604 (14) et de la conclusion de la Trêve de Douze Ans en 1609. « Il est beau de briller dans la guerre comme dans la paix »: cette sentence se voulait le programme d'un règne (15).

Quoi qu'il en soit, emblème et devise figurent déjà sur un vitrail exécuté en 1616 par Cornelis Cussers pour la cathédrale d'Anvers, d'après un carton de Jean-Baptiste van der Veken (16), dont ils constituent l'élément circulaire central du remplage de la baie. Lors des funérailles, elles sont partout, décorant le portail de Sainte-Gudule, l'arcade droite du catafalque, le « chariot de mémoire » ou char triomphal ainsi que les étendards portés dans le cortège (Fig. 3), la targette, la cornette et le guidon des couleurs, comme un leitmotiv du défunt (17). C'est toujours, sortant

(14) H. VAN MEERBEECK, *Het leven, overlijden ende begraevinghe van Albertus den Godvruchtigen Ertz-hertoghe van Oostenrijck, Hertoghe van Bourgoignen, Brabant &c*, Anvers, 1622 (sans pagination), écrit notamment « Nae dat den Peys met de Franchoyzen en Engelsche was ghemaect, bleef het allendigh Nederlandt noch gequelt met de langh duerighe oorloge. Om dat dan Albertus soude waerachtigh bewysen syn devis *Pulchrii clarescere utroque*, dat hy soo wel Prince was inden Peys als oorloghe ». D'où le surnom de *Princeps pacis* qu'on lui décernait.

(15) Aubertus MIRAEUS, *L'Histoire de l'archiduc Albert, gouverneur général et puis prince souverain de la Belgique*, Cologne, 1693, signale en décrivant la chapelle ardente dressée à Sainte-Gudule: « On lisoit au côté septentrional cette explication de la devise d'Albert: Il est beau de briller de deux cotez. Soit qu'il prit les armes, ou qu'il fit la paix; soit que l'adversité l'abaissat ou que la prospérité le relevat, soit qu'il fut sain ou qu'il fut malade; soit que les Rois le caressassent ou qu'ils le menaçassent, il étoit toujours le même; tellement qu'on ne peut pas décider en quel état il a été le plus éclatant... »

Cette explication est reprise intégralement par M. DE MONTPLEINCHAMP, *Histoire de l'archiduc Albert*, éd. A.L.P. DE ROBAULX DE SOUMOY, Bruxelles, Gand & Leipzig, 1870, p. 561.

(16) Reproduit dans *Albert & Isabella. Essays* (éd. W. THOMAS et L. DUERLOO), *op. cit.*, p. 366 (colour Plate 8).

(17) Description du convoi funèbre et du décor à Sainte-Gudule dans les ouvrages précités d'A. VERHOEVEN (où l'on trouvera, outre la relation du cortège, celle des cérémonies funèbres dans la chapelle de la Cour ainsi qu'à Sainte-Gudule, dues toutes deux à la plume du chanoine anversoise Corneille DE WITTE et qui ont été réunies dans les *Nieuwe Tydinghe* de Verhoeven sous les nos 41 et 42, en date du 22 mars 1622, soit dix jours après les cérémonies); d'A. VAN MEERBEECK (sans pagination), d'A. MIRAEUS

des nuages, le même bras nu portant un glaive entortillé de branches d'olivier et la devise sur un phylactère qui se déroule harmonieusement, comme les a reproduits Waterloos (Fig. 4).

Quant au côté de la médaille montrant le dais et ses porteurs, il descend en droite ligne de la planche n° LV du recueil de Francquart (Fig. 1) qu'on a allégé — pour les besoins de la cause — de ses personnages surnumméraires, grands seigneurs tenant les cordons du poêle ou conduisant le deuil, afin de mettre en évidence les magistrats communaux portant la précieuse custode (Fig. 2).

Il s'agit donc moins d'une création que d'un travail de reproduction dont l'auteur s'est appliqué à rendre fidèlement le motif imposé.

*
* *

Les grandioses funérailles de l'archiduc Albert, dont Sybrecht Waterloos avait voulu conserver le souvenir par la gravure et qu'il avait commémorées par la médaille, allaient le poursuivre jusque dans la mort.

La date de son décès a fait l'objet de controverses entre érudits. Dans sa notice de 1850 ⁽¹⁸⁾, Alexandre Pinchart la plaçait aux environs du 5 janvier 1625, date d'un paiement d'arriérés de gages à sa veuve ⁽¹⁹⁾; il ajoutait que ses propres recherches, ainsi que celles de son ami M. De Clerck, dans les registres de l'état civil à Bruxelles, étaient restées sans résultat en raison des lacunes existant dans la collection de ces registres. Or, le paiement des gages à l'échéance semestrielle ne signifie pas que le bénéficiaire soit décédé, par une sorte de coïncidence providentielle, au moment du terme échu. Lors du décès d'un graveur de sceaux officiels, il arrivait souvent que l'on saisisse les matrices en voie de réalisation en indemnisant la veuve. Pour le savoir avec certitude, il aurait fallu consulter les acquits relatifs au compte du maître de la Monnaie de Bruxelles. Or ceux-ci, qui devaient contenir le certificat de décès et le reçu de la veuve, manquent pour la période 1623-1654.

Cinq ans plus tard, le même érudit, dans une notice consacrée au médailleur Adrien Waterloos ⁽²⁰⁾, fixait la mort de Sybrecht au 30 août 1624, date à laquelle son fils prenait le titre de graveur ordinaire des sceaux et cachets du Roi. Ici aussi il y a malentendu: si Adrien accède

(p. 373 et 377) et de M. DE MONTPLEINCHAMP (p. 538-561).

Gravures dans *Pompa funebris* d'Erycius PUTEANUS et Jacques FRANQUART, en particulier planches III (chapelle ardente), XXIX (guidon des couleurs), XXXI (le héraut d'armes de Frise), XLVII (le « chariot de mémoire » ou char triomphal) et LV (la dépouille mortelle sous le dais).

(18) Publiée dans *RBN*, 1^e série, VI, p. 437, reprise dans ses *Recherches*, p. 47.

(19) *AGR. Chambre des comptes*, reg. 18.006 (Monnaie de Bruxelles), fol. 17 v°.

(20) Publiée dans *RBN*, 2^e série, V, p. 252, reprise dans ses *Recherches*, p. 364.

le 30 août 1624 à la charge de graveur ordinaire des sceaux, c'est parce que son père la lui avait cédée en août 1622, avec entrée en vigueur deux ans plus tard, le père étant toujours vivant ⁽²¹⁾.

Enfin, il n'y a point de lacunes, comme le pensait Pinchart, dans les registres aux funérailles en l'église des Saints Michel-et-Gudule pour 1624. On y lit, en effet, à la date du 9 novembre: « Item noch een lyck met 16 [priesters] te Mynnebroers [kerckhof] van Sybrecht Waterloos ghehaelt op Cantersteen » ⁽²²⁾. Le cimetière des Frères mineurs (Franciscains) est celui où seront enterrés sa veuve, Catherine van der Jeught, nièce du sculpteur et médailleur Jacques Jonghelinck, en 1659 ⁽²³⁾ et de son fils le médailleur Adrien Waterloos, en 1681 ⁽²⁴⁾. Le décès de Sybrecht se place donc vraisemblablement au 7 novembre 1624.

Les funérailles de ce graveur des sceaux du Roi donnèrent lieu à un pénible incident qui fit écho aux pompes de l'Archiduc.

Nous sommes en pleine Contre-Réforme. À l'époque, les funérailles sont conçues comme un spectacle qui rehausse le prestige de la famille en épatant les voisins ou en attirant les badauds. L'importance du défunt va se jauger, lors de son dernier voyage, au poids et au nombre des cierges, à la longueur du cortège formé par le clergé, à la foule des longs manteaux et des chapeaux noirs ⁽²⁵⁾.

Nous voici donc au 9 novembre 1624, jour des funérailles de Sybrecht Waterloos. Le corps a été descendu dans la sala de son domicile qui lui sert aussi d'atelier, rue des Armuriers (Harnasmakersstraat) dite aussi rue du Verger (Bogaertstraat) au Cantersteen, et ses enfants l'ont recouvert de la cotte de héraut d'armes de Frise qu'il avait portée pour les funérailles de l'archiduc Albert. Ce tabard brodé d'azur à deux lions d'or, drapant la bière, fit grande impression sur les assistants. On aurait dit que le petit orfèvre, dans la mort, se muait en grand personnage... Tout à coup, le héraut d'armes de Brabant, Jérôme van Berberghe, pénètre dans la pièce et, d'un geste vif, arrache la cotte d'armes. Le défunt, en vérité, ne méritait pas l'honneur qu'on lui faisait, n'ayant jamais été un vrai héraut d'armes mais seulement le figurant d'un jour, le temps d'une cérémonie

(21) L'original des Lettres patentes du 18 août 1622 n'a pas été retrouvé mais le *registre aux gages et pensions de la Chambre des comptes* (AGR, reg. 46.011, fol. 504 r°, marqué 480 au crayon) les mentionne, en précisant qu'elles ont sorti leur effet « pour la première année commencée le dernier jour d'aoust XVI^e vingt quatre ».

(22) *Archives de la Ville de Bruxelles. Église Sainte-Gudule*, registre des funérailles, n° 150 quater, fol. 148 v° (AGR, microfilm n° 1073539).

(23) *Ibid.*, reg. n° 156, fol. 184 v°, à la date du 31 octobre 1659 (AGR, microfilm n° 1073196).

(24) *Ibid.*, reg. n° 158, fol. 343 r°, à la date du 16 octobre 1681 (AGR, microfilm n° 1073197).

(25) La vogue de ces pompes ostentatoires a fait récemment l'objet d'intéressantes études historiques et sociologiques, notamment par M. VOVILLE, *La mort et l'Occident, de 1300 à nos jours*, Paris, 1983, p. 336-343.



Fig. 5. Sybrecht Waterloos en héraut d'armes de la Frise
(gravure de Corneille Galle d'après un dessin de Jacques Francquart).

funèbre. Il convenait donc de mettre fin sur l'heure à cette imposture. La relation qu'il rédigea à la suite de cet incident nous a été conservée. En voici la traduction française ⁽²⁶⁾:

« Ce 9 novembre 1624, Monsieur le premier Roy d'armes Adrien van Riebeke m'a fait ôter, en son nom, le tabard ou cotte d'armes du cercueil où reposait le corps de Sybrecht Waterloos, graveur des sceaux et émailleur de Son Altesse Albert, duc de Brabant, et cela à son domicile avant qu'il ne soit porté en terre, pour le motif qu'il n'a jamais été héraut d'armes durant sa vie, n'ayant pas reçu de commission à cet effet mais ayant seulement servi un jour avec la cotte d'armes de Frise lors

(26) L'original en langue néerlandaise est conservé aux *Archives de la Ville de Bruxelles, Série historique*, vol. 3357, fol. 175 v°. On en trouvera le texte intégral dans notre ouvrage sur *Les Waterloos, graveurs bruxellois de médailles et de sceaux (Numismatica Lovaniensia, 19)*, Louvain-la-Neuve, 2004 (P. J. XI).

des funérailles de Son Altesse l'archiduc Albert précité, ainsi que beaucoup d'autres qui avaient servi avec lui en semblable qualité. En témoignage de quoi, j'ai signé les présentes.

Jérôme van Berberghe, hérault d'armes du Brabant ».

C'est par cette scène pitoyable que se termine l'histoire de Sybrecht Waterloos.